

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_194 : PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS À LA CRÉATION D'UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE DE PORTAGE DU PROJET DE CAMPUS HYDROGÈNE, EN SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES MOBILITÉS - DÉCISION DE PRINCIPE

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 28 septembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Elisabeth CLAVERIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, Messieurs Frédéric CABROLIER, Alfred KROL, Michel TREBOSC

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Roland GILLES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT), Bernard DELBRUEL (pouvoir à Elisabeth CLAVERIE)

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

N° DEL2021_194 : PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS À LA CRÉATION D'UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE DE PORTAGE DU PROJET DE CAMPUS HYDROGÈNE, EN SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES MOBILITÉS - DÉCISION DE PRINCIPE

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Le développement de la filière hydrogène tel que promu par l'Europe et la France, avec pour objectifs premiers de décarboner l'industrie, décarboner les transports lourds et stimuler l'innovation, va nécessiter une montée en compétences avec des emplois à la clef.

Jusqu'à 150 000 emplois directs et indirects pourraient être créés en France dans le secteur de l'hydrogène d'ici 2030 (contre 2000 environ aujourd'hui). Les études menées sur le sujet s'entendent sur le fait qu'il sera nécessaire de : dispenser un accompagnement sur mesure des entreprises pour répondre à leurs besoins, au cas par cas : en matière de recrutement et de formation, communiquer autour des métiers de l'hydrogène (faire connaître cette filière et les enjeux, notamment en matière d'emplois), valoriser les formations existantes, et former les formateurs.

L'Albigeois dispose d'ores et déjà d'une offre de formation intéressante vis à vis des besoins identifiés à court et plus long terme pour la filière H2. Toutefois, le seul établissement qui dispense actuellement des heures de formation H2 spécifique, est l'IMT Mines. Depuis cette rentrée scolaire, le lycée Rascol dispense des modules de formations sur l'hydrogène à ses six BTS industriels. De son côté, la direction Tarn-Aveyron de l'AFPA a obtenu de sa direction générale de pouvoir concevoir et mettre en œuvre à Albi les futures formations professionnelles en lien avec l'hydrogène. De plus, le CFA Maurice-Emile Pezous porte un projet de construction d'un nouveau pôle de formation automobile ayant pour ambition de former les jeunes et les entreprises aux évolutions technologiques, dont la filière hydrogène fait partie.

Côté industrie, sur le territoire albigeois plus particulièrement, la société SAFRA aura des besoins importants à court et moyen terme dans différents domaines tels : soudure, câblage, carrosserie, montage en carrosserie, SAV, automatisme, systèmes embarqués, études électriques et mécaniques...

Fort de ce constat, les acteurs albigeois de la formation initiale et continue, intéressés par la filière hydrogène, se sont réunis au sein d'un groupe de travail qui s'est tenu le 27 novembre 2020. Ils ont manifesté une réelle volonté de collaborer pour mutualiser et enrichir les formations et les équipements sur le territoire albigeois. De plus, au regard des activités et de l'expertise reconnue de la SEM EVEER'HY'POLE autour de la mobilité, le groupe de travail entend notamment centrer ses actions sur la filière mobilité dans son ensemble.

L'objectif est de créer un Campus H² qui aura pour vocation première de développer des formations initiales et continues performantes dans le secteur de l'hydrogène mobilité sur le territoire albigeois dans le but de :

- disposer d'un niveau de qualification et de compétences élevées dans ce secteur,
- développer et renforcer des liens entre établissements de formation et entreprises,
- faciliter l'insertion professionnelle des personnes formées

Le Campus H² aura entre autre pour objet de:

- développer, sur le territoire albigeois, des formations initiales et continues dans le domaine de l'hydrogène mobilité, du niveau 3 (CAP, BEP) au niveau 7 (bac+5), en adéquation avec les besoins,
- réaliser un travail d'ingénierie pédagogique, en partenariat avec les industriels, afin de spécifier les besoins en compétences et préciser les contenus de formation,
- former les formateurs au profit des établissements albigeois,
- réaliser des actions de communication autour des métiers de l'hydrogène et des formations associées,
- élaborer et commercialiser un catalogue de formations,
- s'inscrire dans les dynamiques régionales, nationales et européennes en matière de formations hydrogène,
- répondre à des appels à projets en rapport avec ses missions.

Une structure de préfiguration du futur Campus H² sera constituée, associant les parties-prenantes, dont la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en s'appuyant sur sa compétence économique, enseignement supérieur et innovation ainsi que la Ville d'Albi qui dispose d'infrastructures qu'elle pourrait mettre à disposition du Campus H². Elle aura pour finalité de valider les missions du Campus H², de fixer des objectifs opérationnels et financiers, d'élaborer un prévisionnel des ressources nécessaires à son fonctionnement. Avec le soutien des partenaires du projet, elle étudiera notamment les modalités techniques et juridiques de constitution et de fonctionnement du Campus H².

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le principe d'une participation au projet et à la future structure associative qui sera créée.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable en Bureau communautaire du 14 septembre 2021,

CONSIDERANT l'intérêt au titre de ses compétences en développement économique et enseignement supérieur à développer un pôle local de formation pouvant alimenter le développement de la filière autour des mobilités nouvelles,

Mesdames Nathalie FERRAND-LEFRANC et Nicole HIBERT (avec pouvoir de monsieur Pascal PRAGNERE) et monsieur Jean-Laurent TONICELLO refusant de prendre part au vote,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le principe de la constitution d'une structure associative réunissant au sein d'un Campus H2 la communauté d'agglomération de l'Albigeois, la Ville d'Albi et les acteurs de la formation professionnelle et universitaire intéressés par la filière hydrogène.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 septembre 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL